



OBSERVATOIRE DES RELIGIONS EN SUISSE

Cahier n° 2 de l'Observatoire des religions en Suisse

Actes du Colloque de Lausanne (11-13 octobre 2001)

Les Dynamiques européennes de l'évangélisme

**Colloque organisé par l'Observatoire des religions en Suisse
Avec le soutien de l'Université de Lausanne et du Fond National Suisse de la Recherche
Scientifique**

284/289

ORSB 58

Première partie

L'évangélisme européen et suisse

Approches génétiques

Les causes et les fruits du Réveil du XIX^e siècle

Marc Lüthi
Institut biblique et missionnaire Emmaüs

L'évangélisme a des racines multiples et puise son identité dans la Réforme, avec son accent sur la justification par la foi et l'attachement aux Écritures, dans le piétisme et dans le revivalisme. L'étude du Réveil de Genève du XIX^e siècle est donc un passage obligé pour mieux comprendre le mouvement évangélique ainsi que les Églises et œuvres qui en sont issues.

1. Le contexte politique et religieux de Genève

1.1. Les Ordonnances ecclésiastiques

Les ordonnances ecclésiastiques, entrées en vigueur le 20 novembre 1541, furent la charte de l'Église de Genève pendant 3 siècles. Voici comment sont définis les ministères :

“ Quatre ordres d'offices ont été institués par notre Seigneur pour le gouvernement de l'Église : les pasteurs, les docteurs, les anciens et les diacres ”¹.

L'office des **pasteurs** ou ministres consiste à “ annoncer la Parole de Dieu pour endoctriner, admonester, exhorter et reprendre, tant en public qu'en particulier, administrer les sacrements et faire les censures fraternelles avec les anciens ”.

Quant aux **diacres**, ils ont à vaquer à la distribution des aumônes et à l'administration de l'hôpital. Ce sont des fonctions purement laïques.

Les **docteurs** ont pour tâche de “ dresser collège pour instruire les enfants afin de les préparer tant au ministère qu'au gouvernement civil ”. L'école se trouve donc placée sous l'entière dépendance de l'Église.

1.1.1. Le Consistoire

Mais la partie la plus caractéristique des ordonnances est la discipline qui consiste dans l'inspection des mœurs de la communauté ecclésiastique, elle-même confondue avec la communauté politique depuis 1536. L'exercice de cette discipline est confié à un **Consistoire** composé des ministres et de douze anciens.

Les attributions du Consistoire sont les suivantes :

- il doit veiller à la saine doctrine et exhorter celui qui s'en écarte ; s'il ne se range pas à l'opinion de l'Église, il est excommunié et dénoncé au magistrat ;
- il doit veiller à ce que chacun assiste fidèlement au culte et remplisse ses devoirs religieux ;
- il doit veiller à la qualité des mœurs en avertissant celui qui se rend coupable de “ vices secrets ” et en blâmant publiquement celui qui se rend coupable de “ vices notoires ” ; si ce dernier s'obstine, la Cène lui est interdite et il est dénoncé au magistrat.

¹ Henri HEYER, *L'Église de Genève Esquisse historique de son organisation*, Genève : Librairie A. Julien, 1909, p. 9. Cet ouvrage, dans sa troisième partie, transcrit les ordonnances ecclésiastiques ainsi que les Règlements et Constitutions de l'Église de Genève (voir pages 253-377).

Le Consistoire joue également un rôle important dans la surveillance de l'instruction publique sous le contrôle du Conseil. Il nomme les ministres, régents et professeurs en soumettant ensuite son choix au Conseil.

1.1.2. La Compagnie des pasteurs

La vénérable **Compagnie des pasteurs** comprenait tous les pasteurs de la ville et ceux de la campagne.

Ses rapports avec le Gouvernement ne sont pas simples à définir² :

“ Calvin fait de l'Église non un simple département de l'activité de l'État, mais un gouvernement fondé sur la Parole de Dieu. Tandis que l'État veillera à la police extérieure de la Ville-Église, les ministres s'occuperont du gouvernement spirituel de l'Église-Nation ”³.

Les conflits entre les pouvoirs politiques et ecclésiastiques sont fréquents. La lutte se poursuit entre le magistrat et la Compagnie, entre le Conseil et le Consistoire.

Ces lois ecclésiastiques subiront les contrecoups des tensions politiques du début du XIX^e siècle marqué par la Révolution française et son affirmation des droits de l'homme et du citoyen.

1.2. Situation de Genève avant le Réveil

La situation religieuse de Genève au XVIII^e siècle est ainsi décrite par l'Encyclopédie, dans un article rédigé par d'Alembert qui loue le clergé pour sa tolérance, pour sa foi éclairée, pour son “ socinianisme parfait rejetant tout ce qu'on appelle mystère ” et considérant qu'il ne faut point prendre à la lettre les livres saints, mais les passer au crible de la raison et du bon sens. Cet article signale comme une vertu le fait que plusieurs ministres “ ne croient plus à la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin leur chef était si zélé défenseur ” et de conclure : “ L'Être suprême est honoré à Genève avec une décence et un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Églises ”⁴.

Rousseau lui-même, qu'on ne peut suspecter d'orthodoxie, ironise en écrivant : “ Ce sont de curieuses personnes que Messieurs vos pasteurs : on ne sait ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas. On ne sait même pas ce qu'ils font semblant de croire ”⁵.

Même si ces témoignages ont quelque chose de caricatural, ils n'en reflètent pas moins le fait qu'on se distancie de la Réforme et de ses fondements. Sous la pression d'un certain piétisme qui place l'accent sur la pratique de la foi au détriment du dogme, les pasteurs sont de plus en plus nombreux à refuser une adhésion formelle à une confession de foi de l'Église, considérée comme l'expression tout humaine des vérités éternelles des Écritures. Des démarches sont entreprises auprès des autorités ecclésiastiques pour que les nouveaux ministres ne soient plus tenus de signer le **Consensus helveticus**⁶. Désormais le pasteur est libre !

² Cf. Eugène CHOISY, *La théocratie à Genève au temps de Calvin*, p. 16, cité par Henri HEYER, *ibid.* p. 25.

³ Henri HEYER, *ibid.* p. 25.

⁴ *Encyclopédie*, t. VII, p. 578 cité par Gabriel MÜTZENBERG *Ibid.*, p. 29.

⁵ Jean-Jacques ROUSSEAU, “ Lettres de la Montagne ”, in *Œuvres complètes*, t. II, Paris : Pléiade, 1964, p. 718.

⁶ Le **Consensus helveticus** avait été ajouté à la **Confession helvétique postérieure** (1566) et aux **Canons du Synode de Dordrecht** en 1675 sous l'instigation, entre autres, de François Turretini effrayé par la mondanisation de la théologie.

2. Les causes du Réveil

2.1. Le piétisme

Le piétisme connaît un essor considérable au début du XVIII^e siècle. Mouvement fluctuant, il puise aux sources les plus inattendues et prépare à sa manière le Réveil. On le reconnaît à un certain nombre de signes : 1) une foi vivante et personnelle ; 2) une communauté de frères de même sensibilité spirituelle ; 3) l'autorité de la Bible enseignée par un pasteur " converti " ; 4) la capacité pour chaque croyant de " parler au nom de Dieu ", avec une certaine tendance à l'anticléricalisme ; 5) une attitude de séparation, de non-conformisme au monde ; 6) un équilibre entre piété personnelle et vie spirituelle intense de petites communautés⁷.

2.1.1. Le Comte de Zinzendorf

Accompagné et assisté d'environ 50 frères et sœurs de la communauté ainsi que de sa femme et de ses enfants, le comte de Zinzendorf s'installe à Genève en mars 1741 ; il loge à Plainpalais. Aussitôt il se met à former des Assemblées religieuses dans le quartier où il habite ainsi que dans d'autres quartiers de la ville. Il prend soin de se mettre en relation avec le clergé. " Les rapports qui s'établirent entre lui et les membres de la **Compagnie** furent toujours bienveillants, écrit Guers, mais, de leur part, toujours réservés... " ⁸. Le comte de Zinzendorf n'a pas de dessein séparatiste ; il souhaite au contraire vivifier l'Église en développant la spiritualité des fidèles. Il prend contact avec l'Académie et ses professeurs avec le projet d'y faire étudier son fils, mais ces rapports resteront distants, sa théologie de la croix, " du sang et des plaies " les rebutent, elle défie leur raison.

Après son départ, la communauté qu'il avait fondée compte entre 600 et 700 membres. Ils n'ont rien de séparatiste ; ils manifestent une piété ravivée par la découverte de la réalité du pardon, du salut par grâce, de la vie éternelle. Cette société d'enfants de Dieu s'amenuisa peu à peu, mais subsista tout de même jusqu'au XIX^e siècle. Réduite à un petit groupe ayant tendance à se replier sur lui-même, elle joua un rôle très important au départ du Réveil.

Le Réveil de Genève dans sa phase initiale est essentiellement d'origine morave. " L'Église des Frères, écrit Guers, a été notre berceau spirituel " ⁹. En effet, entre 1802 et 1805, plusieurs jeunes s'intégrèrent à la petite **Assemblée morave** alors présidée par le père d'Ami Bost.

2.1.2. Mme de Krüdener

Mme de Krüdener, que Gabriel Mützenberg qualifie de " romancière évangéliste des pauvres et des princes " ¹⁰, arrive à Genève le 18 juillet 1813 et y demeure deux mois au cours desquels elle recevra de nombreuses visites et encouragera les jeunes étudiants en théologie en difficulté. Guers exprime ainsi son appréciation :

" La baronne de Krüdener nous fut utile en nous donnant une salutaire impulsion religieuse, plutôt qu'en déployant sous nos yeux les insondables richesses de Christ. Sa parole nous électrisait. Âme de feu, elle faisait passer en nous quelque chose de ses pieuses ardeurs " ¹¹.

Puis Guers ajoute, en guise de réserve :

⁷ Cf. MÜTZENBERG, *Ibid.*, p. 21-22.

⁸ Émile GUERS, *Le premier réveil et la première Église indépendante à Genève*, Genève : Librairie Beraud et Kaufmann, 1871, p. 31.

⁹ GUERS, *Ibid.*, p. 42.

¹⁰ MÜTZENBERG, *Ibid.*, p. 50.

¹¹ GUERS, *Ibid.*, p. 56.

“ Sa mission portait déjà l'empreinte de ce mélange de vrai et de faux qui l'a de plus en plus caractérisée ; une sorte de chaleur factice y tenait trop souvent lieu d'une inspiration supérieure ”¹².

2.2. La loge maçonnique : L'Union des Cœurs

Certains esprits du XVIII^e siècle, rebutés par le rationalisme ambiant, aspirent à une religion plus existentielle, c'est-à-dire à une expérience plus personnelle de la foi, de la rencontre avec Dieu, pour devenir “ parfait ”, “ initié ”, comme l'explique le pasteur franc-maçon Charles Étienne François Moulinié.

“ Soyons surpris, écrit Gabriel Mützenberg. Une certaine franc-maçonnerie, celle du Régime écossais rectifié, prépare dans nos régions l'éclosion du Réveil. À Genève, la loge L'Union des Cœurs, fondée en 1768, reconstituée dès 1808, devient pendant un quart de siècle un milieu spirituel privilégié ”¹³.

Il n'est pas question dans cette loge maçonnique d'exploration occulte, de pratiques plus ou moins magiques ; la révélation recherchée s'opère en Jésus-Christ. Les hommes qui s'y rattachent sont de véritables chrétiens, honorant, dans leur rituel, la divinité de Jésus-Christ et la Trinité.

2.3. Influence de quelques personnalités britanniques

Ce ne sont ni des professeurs de théologie, ni de savants théologiens, ni même des Genevois, qui conduiront ces étudiants vers le Réveil, mais des étrangers venus d'Angleterre, des laïques, des hommes d'affaires.

2.3.1. Richard Wilcox

Au commencement de 1816, c'est-à-dire peu avant les événements relatés ci-dessus, arrivait à Genève Richard Wilcox, un industriel anglais qui appartenait au mouvement méthodiste de Whitefield, et non de Wesley, c'est-à-dire calviniste et prédestinationniste. Il organise chez lui, surtout vers la fin de l'année, des réunions où se retrouvent habituellement, entre autres, Pyt, Guers, Ami Bost, Gonthier. En janvier 1817, au moment où il quitte Genève, arrive un Écossais au nom de Robert Haldane.

2.3.2. Robert Haldane

Robert Haldane, ancien officier de marine, a entrepris après 20 ans de ministère évangélique une tournée sur le continent ; il s'arrête à Genève et entreprend l'étude suivie de l'épître aux Romains. Autour de leur “ professeur de dogmatique ” se réunissent désormais, durant deux heures, trois fois par semaine, plus de vingt étudiants de la Faculté de théologie.

La **Vénérable Compagnie** s'inquiète et publie le 3 mai 1817 un règlement dit de pacification, mais qui, en réalité, aura l'effet contraire. En voici quelques extraits :

“ La compagnie des pasteurs ... arrête, sans porter aucun jugement sur le fond des questions suivantes, et sans gêner en aucune manière la liberté des opinions, de faire prendre, soit aux proposants qui demanderont à être consacrés au saint ministère, soit aux ministres qui aspireront à exercer dans l'Église de Genève les fonctions pastorales, l'engagement dont voici la teneur :

- Nous promettons de nous abstenir, tant que nous résiderons et que nous prêcherons dans les Églises du canton de Genève, d'établir, soit par un discours entier, soit par une partie de discours dirigé vers ce but, notre opinion :
- Sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ ;

¹² *Idem.*

¹³ MÜTZENBERG, *Ibid.*, p. 46.

- Sur le péché originel ;
- Sur la manière dont la grâce opère, ou sur la grâce efficace ;
- Sur la prédestination. ¹⁴

Ainsi quatre doctrines calvinistes fondamentales étaient interdites de prédication dans la ville de Calvin.

Le dimanche 18 mai 1817, la décision est prise de constituer une association provisoire de vrais croyants, - Guers précise " autant du moins que nous pourrions le reconnaître "-. Ceux qui sont présents s'examinent mutuellement et se reconnaissent comme membres ; il s'agit de Pyt, Porchat, Gonthier, Guers, Privat, Coulin,...

2.3.3. Henri Drummond

Étonnante coïncidence : aussitôt qu'Haldane quitte le pays, un troisième anglais, Henri Drummond, fait son entrée dans la cité. C'est un homme riche et généreux, un ancien membre du Parlement, qui vient volontiers en aide aux étudiants. " Drummond avait la même foi qu'Haldane, écrit Guers, mais il différait de lui par son caractère ; il ne possédait, comme on l'a dit, ni sa profondeur, ni son calme bon sens ; cependant il nous fut très utile " ¹⁵.

Les étudiants " réveillés " sont de plus en plus préoccupés par la possibilité de la création d'une nouvelle Église fondée sur la Parole de Dieu. Le 23 août 1817, après un temps de réflexion et de prière, ils sont convaincus du bien-fondé de leur démarche et ils constituent une Église indépendante.

3. Les fruits du Réveil

3.1. Le Réveil, école du renouveau ecclésiastique

L'étude de l'histoire du Réveil nous surprend par la très grande variété des " institutions " nées de ce mouvement ou du moins influencées par lui. De Goltz, dans sa *Genève religieuse du XIX^e siècle*, avait bien raison d'écrire que " le Réveil a été et demeure l'école du renouveau ecclésiastique " ¹⁶. Cette variation se joue sur plusieurs thèmes qui sont autant de composantes de l'ecclésiologie avec leurs contradictions et leurs tensions quasi inévitables. Parmi eux reviennent régulièrement : l'admission des membres et leur statut ; la discipline de la Cène pour ne rien dire des pratiques du baptême pédobaptiste et baptiste ; la présence ou l'absence d'une confession de foi ; la reconnaissance ou le refus des ministères ; le fonctionnement du sacerdoce universel et la participation des laïcs au gouvernement de l'Église ; la plus ou moins grande ouverture au monde. La liste pourrait s'allonger encore.

3.1.1. La première Église indépendante de Genève : l'Église du Bourg de Four

Le 21 septembre 1817, pour la première fois, la Cène est célébrée en-dehors de l'Église nationale. Deux principes étaient reconnus par tous les membres et responsables de l'Église indépendante de Genève :

- la **séparation** entre l'Église et le monde, entre les enfants de Dieu et les incroyants ;
- l'**imitation de l'Église primitive** : les institutions de l'Église devaient être conformes à la Parole de Dieu, son organisation calquée sur celles des Églises apostoliques ;

¹⁴ Rapporté par GUERS, *Ibid.*, p. 90-91.

¹⁵ *Idem*, p. 101.

¹⁶ H. DE GOLTZ, in *Genève religieuse au XIX^e siècle*, p. 353.

L'application de ces principes ne se fera pas sans difficultés.

Constitution de l'Église indépendante

L'Église indépendante se donne une Constitution, mais qu'on se garde de mettre par écrit. Guers précise en note à ce sujet :

“ Nous l'adoptâmes sans la mettre par écrit ; ce n'eût pas été dans l'esprit de notre Église ; elle aurait craint, d'ailleurs, d'engager l'avenir et de se priver elle-même de la faculté précieuse de modifier au besoin sa marche d'après les Saintes Écritures et sa propre expérience ”¹⁷.

Il n'empêche que Guers connaît cette Constitution et en parle comme s'il l'avait sous les yeux. Cette Constitution comporte deux parties, inégales quant à leur longueur, concernant :

- la “ Nature de l'Église envisagée dans son ensemble ” ;
- la “ Constitution des Églises ou congrégations particulières ”.

Nature de l'Église

Alors que la nouvelle Église professe la vieille doctrine de la Réforme, elle n'en adopte pas les principes ecclésiastiques. Selon le principe posé dès le commencement, c'est la Parole de Dieu, souveraine en matière religieuse qui lui sert de fondement.

“ Les Églises, ou congrégations particulières sont composées de croyants, autant qu'on peut les discerner ; eux seuls, du moins, en sont les membres de droit ; mais malgré toute notre vigilance, elles seront toujours plus ou moins mélangées de croyants et d'irrégénérés ”¹⁸.

Constitution des Églises

Ce qui a trait à l'organisation ecclésiastique porte sur les points suivants : l'Admission dans l'Église ; son Ministère ; son Culte ; sa Discipline ; enfin son Mode de gouvernement. Trois points sont retenus pour notre étude :

1. Admission des membres

Sont admis comme membres “ ceux qui sont justifiés par le sang de Christ, régénérés par son Esprit ”. Guers ajoute aussitôt que l'on aurait dû dire : “ ceux qui paraissent l'être ou ceux qui le sont pour autant que l'homme peut en juger ”¹⁹. Un peu avant, il commente ainsi ce principe d'admission, prouvant qu'il a dû susciter bien des problèmes d'application :

“ Nous n'avions certes pas la prétention de former une Église uniquement composée de convertis, d'enfants de Dieu, comme on nous accusait ; [...] Mais, il faut convenir, admet-il, que nous apportions de tels soins, dans l'intérêt, je le veux, de l'honneur de l'Évangile, et du maintien de la communion fraternelle, à n'introduire parmi nous que des personnes qui nous parussent réellement converties, que nous avons facilement pu donner lieu à une pareille supposition ”²⁰.

¹⁷ GUERS.

¹⁸ *Idem.* ; il est impossible de savoir si la remarque faite concernant le mélange quasi inévitable de “ croyants et d'irrégénérés ” dans l'Église a été ajoutée après coup, compte tenu de l'expérience, mais aussi des critiques ; je rappelle que le livre de Guers traitant de la première Église indépendante date de 1871, c'est-à-dire bien des années après les événements et surtout après la création de l'Église évangélique libre de Genève dont l'auteur sera l'un des premiers pasteurs et qui prouve une certaine évolution de son point de vue.

¹⁹ *Ibid.*, p. 160.

²⁰ *Idem.*

2. Culte de l'Église : ses divers services

- La Cène, célébrée chaque dimanche, était au centre du culte, c'était sa partie essentielle ; pour mieux le marquer il fut décidé par la suite de la placer tout au début du culte et non plus après les " méditations et les allocutions " ; on pensait ainsi s'approcher encore davantage de " l'Institution primitive ". Il n'y avait pas au sujet de la Cène unanimité de vues.
- " Le Baptême des enfants était administré dans un culte spécial, immédiatement à l'issue de celui de la Cène, et dans le local ordinaire de nos assemblées. À cet égard, précise Guers, il y avait entre nous plus que de simples nuances d'opinion ; la majorité était décidément pédobaptiste ; la minorité était baptiste non moins convaincue. L'harmonie fraternelle en souffrit beaucoup ... "21.

3. Forme de gouvernement de l'Église

Quant au gouvernement de l'Église, Guers précise : " Les pasteurs avaient chez nous une réelle autorité ; mais ils ne faisaient rien d'important sans le concours de leurs frères "22. Plus loin, il précise ce qu'est cette forme de gouvernement d'Église :

" C'est le système de gouvernement ecclésiastique que l'on est convenu d'appeler "Congrégationalisme", parce que la Congrégation, régulièrement assemblée avec ses pasteurs et ses diacres, administre elle-même ses affaires. Le Congrégationalisme est la forme de gouvernement que les Églises dissidentes de Suisse et de France avaient généralement adoptée. Chacune d'elles conservait son autonomie. Mais leur indépendance mutuelle n'empêchait pas leur libre confédération pour tout ce qui contribue au bien de l'Évangile et à la gloire de Dieu. Un lien intime les unissait pour l'œuvre des missions "23.

Les Églises nées de la dissidence vaudoise, dont la première remonte à 1824 à Vevey, développeront des contacts relativement étroits avec la Pélisserie²⁴ et chercheront à se structurer en Églises associées. C'est le pasteur Auguste Rochat qui en sera la cheville ouvrière jusqu'à sa mort en 1847 qui marquera la fin de ce mouvement de rapprochement.

3.1.2. L'Oratoire

3.1.2.1. Le second Réveil

En 1830 s'ouvre pour le Réveil une nouvelle période qu'on a parfois appelé : " second Réveil ". Alors que le premier Réveil est qualifié de " piétiste " par Léonard dans son Histoire générale du protestantisme, l'historien qualifie le second d'" intellectueliste ", probablement parce que cette période est entre autres marquée par la création d'une École de théologie.

Le second Réveil essaiera d'emprunter un chemin intermédiaire entre le nationalisme et l'individualisme. Il est caractérisé par une volonté de retour à la Réforme, mais a gardé une certaine largeur de vue quant à la question ecclésiastique ; autant que possible, on entretient des liens avec l'Église nationale refusant tout ce qui pourrait extérieurement marquer la séparation.

²¹ *Ibid.*, p. 167.

²² *Ibid.*, p. 172.

²³ *Ibid.*, p. 172-173.

²⁴ Nouveau nom donné à l'église du Bourg-de-Four après son installation dans ses nouveaux locaux.

La Société évangélique

La figure marquante du mouvement évangélique de cette période est sans aucun doute François Samuel Louis Robert Gaussen. Le mercredi 19 janvier 1831, il crée la **Société évangélique**.

Selon le règlement de la Société évangélique, ses buts sont de travailler à l'avancement du règne de Dieu, principalement par trois moyens :

- en intéressant les fidèles à l'œuvre missionnaire et en les incitant aux dons et à la prière ;
- en encourageant la lecture de la Bible et " en facilitant les moyens de l'acquérir " ;
- en mettant en circulation des traités religieux²⁵.

Tout en se défendant d'être une Église, la Société évangélique organise de nombreuses activités : elle célèbre des cultes, des rencontres le dimanche soir, elle ouvre successivement plusieurs écoles, à savoir une école du dimanche, une école de la semaine et une classe de catéchisme²⁶.

La position intermédiaire que ce nouveau mouvement ne tarda pas à occuper entre la sphère d'action de la dissidence et celle de l'Église nationale l'a amené à exercer une influence décisive sur tout le développement de la vie ecclésiastique en général.

L'École de théologie

La Société évangélique, émue par la publication *Du système théologique de la Trinité*, dû à la plume du professeur de dogmatique de l'Académie qui combattait publiquement le dogme de la Trinité et celui du péché originel, forme le projet d'un lieu de formation théologique. C'est ainsi que le 1^{er} février 1831, Gaussen propose la fondation d'une École de théologie " basée sur les principes immuables de la Parole ".

Le Comité de la Société évangélique désirait dès le début " que l'École de théologie ne fût pas simplement un séminaire de piété, mais une école savante et chrétienne ; qu'elle fût, non une institution étroite, limitée, mais une école qui mît à profit les lumières d'autres pays, d'autres églises, d'autres universités " ²⁷. Dans cet esprit d'ouverture, on fit appel à des professeurs provenant d'horizons divers :

- **Merle d'Aubigné**, alors prédicateur à la cour du roi de Belgique ;
- **Adolphe Monod**, sur le point d'être renvoyé du Consistoire de Lyon qui préféra s'occuper des fidèles qui venaient de quitter l'Église nationale à cause de lui ;
- **Alexandre Vinet**, professeur de littérature à Bâle, sollicité à plusieurs reprises, qui se déclara " incapable ", étant simple maître de français, connaissant mal le grec et pas du tout l'hébreu et dont la réponse précisait : " sur certains points, secondaires peut-être entre chrétiens, mais sur lesquels l'unité est nécessaire entre maîtres d'une même école, on ne trouverait pas chez moi l'assentiment ou du moins la décision qui serait nécessaire " ; mais

²⁵ *Assemblée générale de la Société évangélique de Genève*, tenue le 3 mai 1832, Genève, 1832, p. III. L'article 2 du règlement sera quelque peu modifié dans le Rapport de l'Assemblée générale de mai 1833 ; il met davantage l'accent sur l'enseignement théologique qui figure dorénavant en première position parmi les moyens auxquels la Société évangélique recourt pour atteindre ses buts : " principalement par l'enseignement théologique, l'exposition publique de la parole de Dieu, et la dissémination des Saintes Écritures ". Cet ajustement est probablement à mettre en rapport avec la création de l'École de théologie (pour ce qui concerne l'enseignement théologique) et l'ouverture d'un " lieu de prédication " à la Rue des Chanoines 115 (*Assemblée de la Société évangélique de Genève* tenue le 9 mai 1833, dans son local Rue des Chanoines, no 115 ; Genève, 1833, p. III).

²⁶ *Ibid.*, p. 15.

²⁷ *Ibid.*, p. 45.

les différents appels qui lui ont été adressés vibrent en Vinet comme “ un témoignage de la puissance de l'Évangile ” et la nouvelle école “ sera l'objet de ses prières ”²⁸.

L'Oratoire

La Société évangélique trouvant ses locaux trop petits, achète un terrain et fait construire le Temple de l'Oratoire. L'inauguration a lieu le 9 février 1834. Dans son discours de consécration, le pasteur Gausson déclare clair et haut les buts de cet édifice : “ Périssent trois fois ce temple et tombe cette chaire, plutôt que de devenir jamais le temple d'une société et la chaire d'un parti ; le temple d'une secte et la chaire de l'orgueil humain ”²⁹.

Dans une lettre signée de Gausson, Galland et Merle d'Aubigné, professeurs de l'École de théologie, adressée “ À MM. les pasteurs et ministres, correspondants³⁰ [sic.] de la Société évangélique ”, les responsables de l'Oratoire tiennent à expliquer leur décision de prendre dorénavant la cène et de le faire une fois par mois :

“ Les mêmes motifs [qui nous ont poussés à ouvrir ce lieu de culte] nous ont amenés aussi à prendre en considération le désir souvent exprimé, de nous voir joindre à cette prédication de l'Évangile une célébration régulière de la cène du Seigneur ”³¹. Plus loin est en quelque sorte précisée la discipline de la cène : “ Quant à la manière dont nous procéderons, comme notre Oratoire n'est, selon notre sentiment, qu'un temple de plus dans l'église de Genève, la cène qu'on y célébrera ne sera qu'une cène de plus dans cette église. Nous y accueillerons tous les membres qui désireront s'y présenter et nous ne leur imposerons le joug d'aucune autre discipline que celle de leur conscience, placée en présence de leurs frères sous le régime du Saint-Esprit et de la Parole de Dieu. Il n'y aura donc dans cette institution aucune idée de séparation ”³².

On prend ainsi ses distances par rapport à la première dissidence qui aura dans un premier temps des relations plutôt réservées avec l'Oratoire.

3.1.3. L'Église libre de Genève

L'Église évangélique libre de Genève (de 1848 à 1883), première formule, fut le résultat d'une tentative de rapprochement des chrétiens de la ville de Genève, en particulier de la Pélisserie et de l'Oratoire. Dès sa fondation en septembre 1848, fut publié un Manifeste destiné à faire connaître au public sa résolution et ses principes en vue d'obtenir l'adhésion de tous ceux qui seraient d'accord avec eux³³.

Le Manifeste de l'Église évangélique libre de Genève comporte trois grandes parties : une introduction, une confession de foi et une Constitution.

Tout en admettant les symboles du XVI^e siècle, en particulier le catéchisme de l'ancienne Église de Genève, ils mettent par écrit leur confession de foi commune en dix-sept articles. Il est intéressant de constater qu'aussitôt après avoir reconnu l'impossibilité de prétendre à des Églises sans mélange, cette profession de foi rappelle la vocation des Églises à l'égard du monde : elles

²⁸ Alexandre VINET, *Lettres*, T. II, Lausanne, 1948, p. 105, 113 et 227ss, cité par MÜTZENBERG.

²⁹ Cité par MÜTZENBERG, *Ibid.*, p. 125.

³⁰ Chaque rapport de l'Assemblée générale de la Société évangélique est précédé notamment de la liste des correspondants ; parmi eux figurent de nombreux pasteurs proches du Réveil en Suisse mais aussi à l'étranger ; par exemple : Alexandre Vinet, professeur à Bâle, premier de la liste, Adolphe Monod, pasteur à Lyon ; Charles Monnier à Nancy, etc.

³¹ Gausson, Galland et Merle d'Aubigné *Sur la célébration de la Sainte Cène dans l'Oratoire de l'École de Théologie de Genève*, Genève, 1838, p. 4.

³² *Ibid.*, p. 14.

³³ Voir Émile BROCHER, *Notice sur l'Église évangélique libre de Genève* publiée à l'occasion du centenaire de sa fondation, Genève, Labarthe et Cie, 1889, p. 15-16.

“ doivent se faire connaître au monde ” ; l'accent porte d'emblée sur la mission d'évangélisation de l'Église.

L'Église évangélique de Genève se veut une Église de professants, sans pour autant se séparer de ceux qui, partageant la même foi en Jésus-Christ, appartiennent à d'autres Églises ; elle considère comme un devoir de manifester concrètement l'unité de tous les croyants.

La mise en pratique de la Constitution de l'Église évangélique de Genève ne se fit pas sans difficulté. “ D'accord sur la doctrine et la vie, ces chrétiens si consciencieux avaient peine à marcher ensemble dès qu'il s'agissait de formes et d'organisation ”³⁴, écrit Émile Brocher, un des pasteurs de l'Église évangélique dans la plaquette éditée à l'occasion de son jubilé. Du côté de la Pélisserie, la principale préoccupation était de reproduire exactement l'Église “ selon la Parole ”, alors que du côté de l'Oratoire on était plus opportuniste, selon le terme utilisé par Brocher lui-même, on tenait à conserver le plus possible les formes de l'Église nationale. Plusieurs voyaient d'un mauvais œil le maintien de la robe et du rabat ainsi que l'usage des liturgies de l'Oratoire.

D'autres éléments, d'ordre sociologique, venaient renforcer ces différences ou distinctions : la haute bourgeoisie ainsi que ceux qui avaient un bagage culturel plus important, se mettaient à fréquenter de préférence l'Oratoire dont les cultes avaient quelque chose de plus satisfaisant pour eux ; les autres allaient à la Pélisserie où la possibilité leur était donnée d'exprimer plus librement leur foi.

Après trente-quatre ans de vie commune, le 4 décembre 1883, la Pélisserie se sépara de l'Oratoire. Le plus ancien des deux groupes prit dès lors le titre d'Église indépendante de la Pélisserie et l'autre, de loin le plus nombreux, celui d'Église évangélique libre de Genève.

3.1.4. La Crise darbyste

Quand Darby arriva en Suisse (en 1837 à Genève, puis 1840 à Lausanne) il se trouva dans une Église en pleine effervescence sous les effets du Réveil et des oppositions qu'il suscitait. Les Églises dissidentes étaient particulièrement fragiles et disposées à recevoir son enseignement radical concernant l'apostasie de l'Église et la critique de tout cléricalisme. Cette ouverture était bien plus le fait des “ laïcs ” que des pasteurs gagnés à la dissidence dont l'autorité était souvent contestée par un mouvement démocratique, anti-autoritaire qui teintait la redécouverte du sacerdoce universel des croyants³⁵.

Le 3 mai 1842, une soixantaine de frères et sœurs se détachèrent de la Pélisserie sans avertissement préalable quelconque, sans notification officielle, sans la moindre tentative de justifier une démarche aussi grave. Ils formèrent une nouvelle Assemblée d'après les principes de Darby. Ainsi prit naissance en Suisse la première Assemblée dite **darbyste**.

En 1842, les dissidents provoquèrent une rencontre publique à Lausanne afin que Darby y exposât ses thèses. Il refusa tout d'abord de s'y rendre. Puis, cédant à la pression, il se fit accompagner d'une dizaine de ses disciples³⁶. Il fallut insister pour que Darby s'exprimât. Il le fit avec beaucoup de violence. “ On en sortit frappé du caractère hautain, impétueux, tranchant, intraitable ”³⁷ de Darby.

Ce fut le début de la dislocation de la dissidence. La plupart des frères abandonnèrent la première dissidence. “ Plusieurs des éléments de l'ancienne dissidence sont allés au méthodisme wesleyen,

³⁴ Émile BROCHER, *Ibid.*, p. 32.

³⁵ Cf. la réaction de François Olivier, pasteur à Nyon, puis à Lausanne “ découragé par l'indocilité démocratique de son troupeau ” in Johann Jakob HERZOG, *Les frères de Plymouth et John Darby*, Lausanne : Bridel, 1845, p. 64.

³⁶ Parmi ses disciples les plus fervents figurait **François Olivier** qui avait également souhaité cette confrontation afin d'être au clair quant à la position de Darby. Dès le printemps 1843, Olivier engagea la lutte contre le système darbyste.

³⁷ *Ibid.*, p. 60.

quelques-uns à l'Église libre naissante, le plus grand nombre au plymouthisme³⁸. Beaucoup prirent le parti de Darby et formèrent, avec des nouveaux groupements créés par lui, ce qu'on a appelé les Assemblées darbystes.

Entre 1840, date de l'arrivée de Darby à Lausanne, et 1845 date de son retour en Angleterre, la plupart des communautés de l'ancienne dissidence avaient été disloquées sous son action et celle de ses adhérents. " À cette date, écrit Cart, on peut dire que le Darbyisme avait atteint son apogée dans notre pays. À cette époque, en effet, la révolution de 1845 entrava à peu près partout les Assemblées darbystes... Jusqu'en 1849, elles eurent à subir le régime des émeutes et des dispersions... Elles se relevèrent... mais alors elles se trouvèrent en présence d'un obstacle nouveau et puissant, l'Église libre, et leurs progrès ne furent plus que partiels... "39.

La doctrine de l'Église de Darby

Voici les lignes de force qui se dégagent tant de sa vie que de ses écrits concernant l'ecclésiologie et les ministères :

- l'interruption de la succession apostolique
- l'affirmation sans cesse répétée de l'unité extérieure, c'est-à-dire visible de l'Église
- l'apostasie de l'Église, conséquence directe de l'absence constatée des deux dimensions précédentes dans l'Église actuelle
- " Dieu ne rétablit pas ce que l'homme a détruit ", c'est-à-dire l'Église en ruine ne peut être reconstruite, d'où refus de toute structure humaine.

Aux yeux de Darby, il n'y a plus d'Église, et impossible de la restaurer. Il faudrait être apôtre pour le faire. Par conséquent, il faut se séparer de toute structure d'Église, et se réunir simplement entre frères. Toute organisation humaine est proscrite au profit de la direction spirituelle.

Causes du succès de Darby en Suisse romande

Il est certain que Darby a trouvé en Suisse romande un terrain particulièrement favorable et accueillant aux idées nouvelles qu'il propageait. Darby n'a fait que pousser à l'extrême certaines des tendances du Réveil vaudois :

- On avait déjà commencé à regarder l'Église comme anéantie, en tout cas dans son institution nationale ;
- Les rapports entre l'Église et l'État paraissaient incompatibles avec l'idée même d'Église. Les persécutions subies par le Réveil de la part de l'État de Vaud n'ont fait que conforter cette position.
- La consécration pastorale était ressentie comme une affaire de pure convenance humaine ; on critiquait la **formation académique** des pasteurs et le fait qu'ils soient des **salariés** de l'État, c'est-à-dire de purs fonctionnaires⁴⁰.
- La tendance **démocratique**, anti-autoritaire et anti-cléricale, était dans l'air. On peut constater une aspiration générale à une participation plus active du peuple de Dieu aux affaires de l'Église.
- Les Assemblées dissidentes étaient affaiblies par cette conception anti-cléricale qui rendait la tâche difficile, pour ne pas dire impossible aux pasteurs.

³⁸ Jacques CART, *Ibid.*, tome V, p. 260.

³⁹ *Ibid.*, p. 390.

⁴⁰ À en croire Albert ARNAL, *Ibid.*, p. 44.

3.2. Le Réveil et sa dimension missionnaire

Ce Réveil est beaucoup plus qu'un simple retour à une sorte d'intégrisme calviniste ! C'est la découverte, pleine d'enthousiasme, d'une foi vécue qui se traduit par la prière, le combat spirituel, l'obéissance jusque dans l'épreuve et la persécution. Mais c'est aussi un fantastique élan missionnaire et d'évangélisation en France et au pays. Du Réveil surgiront des sociétés missionnaires, des écoles du dimanche, des œuvres sociales ainsi que des publications de traités d'évangélisation, de cantiques, de livres.

Impossible de développer l'ensemble de fruits portés par le Réveil. Les faits retracés jusqu'ici ont déjà mis en évidence la dimension d'évangélisation et missionnaire du Réveil.

3.2.1. Le colportage

Dès sa première année la Société évangélique envoie ses colporteurs. Ce sont des hommes simples, des gens de la campagne le plus souvent, des agriculteurs qui travaillent aux champs l'été et consacrent leur hiver au colportage. Certains sont ouvriers. On les envoie seuls, le plus souvent à deux. Ils sont 7 en hiver 1832, 10 en 1833, 22 en 1836, 48 en 1840, 60 en 1841. Leur nombre oscillera autour de la cinquantaine⁴¹.

3.2.2. L'évangélisation

Le champ principal de la Société biblique pendant la première période de son histoire, c'est la Saône et Loire. Des Églises se constituent, pratiquent la communion fraternelle, enseignent les enfants et les adultes. Des écoles sont ouvertes, des temples construits. En 1851, la Société évangélique entretient en tout 11 ministres, 10 instituteurs, 8 évangélistes, dessert 20 stations, prêchent dans 137 localités, et compte en Saône et Loire quelque 1200 communiants. Ce sont des Églises de professants, mais qui par la suite se rattacheront à l'Église officielle. Parmi les évangélistes les plus fameux de cette époque, mentionnons Félix Neff, celui qu'on appelle l'apôtre des Hautes-Alpes, mort d'épuisement à l'âge de 32 ans.

3.2.3. La mission

Nous avons déjà évoqué la création par Louis Gaussen de la **Société des missions**. Elle rassemble le dimanche soir ceux qui veulent par leur générosité favoriser la mission d'outre-mer. Cette innovation vaut à Gaussen de nouvelles oppositions en particulier de la part de Jean-Jacques Caton Chenevière, professeur de théologie, un des plus grands adversaires du Réveil. " Vous vous trompez beaucoup, écrit-il, en imaginant que nous prétendions obtenir des dons au préjudice des entreprises de bienfaisance plus rapprochées de nous ".

De même la parution du **Magasin Évangélique** a largement contribué à développer l'intérêt pour la mission et cela bien au-delà du canton de Genève.

Dans le canton de Vaud, signalons également la création de la **Société vaudoise évangélique des missions**. Son premier acte fut de notifier son existence, soit au gouvernement du canton, soit à messieurs les pasteurs. La réaction ne se fit pas attendre. Le 17 avril, le landammann ayant eu connaissance de la circulaire adressée aux pasteurs, déclara au nom du Conseil d'État ne pas pouvoir " approuver le contenu de cette circulaire, ni en autoriser l'exécution ". L'argumentation avancée était des plus surprenantes :

" Le Conseil d'État n'a pu voir avec indifférence une telle démarche. Autant il applaudit au zèle louable des pasteurs qui, réfléchissant sur le bien qu'ils peuvent faire autour d'eux, s'appliquent à ranimer la piété dans leurs paroisses, et à remplir les nombreux devoirs que leur ministère leur impose, autant il a dû voir avec peine que par un zèle inconsidéré, pour des entreprises lointaines, hors de la portée et des moyens d'un petit pays comme celui-ci, on se livre à des actes contraires aux lois [...] d'après la loi du 28 mai 1811, le Conseil d'État ne peut accorder la permission de recueillir de semblables contributions, même dans une seule

⁴¹ Gabriel MÜTZENBERG, *À l'écoute du Réveil*, p. 146.

commune, pour un citoyen vaudois ruiné par un incendie. [...] Or la vocation de messieurs les pasteurs telle qu'elle est tracée dans les ordonnances ecclésiastiques, ne s'étend nullement à des missions étrangères, qui ne feraient que les détourner de ces soins assidus que la patrie qui les a appelés à son service, réclame d'eux dans leurs paroisses respectives⁴².

En 1829, la Société des Missions ouvre à Lausanne un **Institut pour la formation des missionnaires** et tente d'établir dès 1834 une station missionnaire parmi les Sioux d'Amérique du Nord. L'Institut des Missions, dont le programme s'étendait sur quatre ans, se referme en 1839, suite à des difficultés au sein du Comité. L'activité de la Société missionnaire se réduit alors à recueillir des dons pour la Mission de Paris, et d'y envoyer les jeunes Vaudois qui veulent se préparer pour un service missionnaire⁴³.

3.3. Le Réveil et sa dimension sociale

Le Réveil ne s'est pas enfermé dans la piété ou dans l'évangélisation. Il a donné naissance à un véritable foisonnement d'œuvres. Parmi une bonne trentaine d'œuvres, nous nous contentons d'en signaler les plus importantes.

3.3.1. Les Asiles John Bost à la Force (Dordogne)

Fils d'Ami Bost, l'ardent propagandiste du Réveil, John est préoccupé dans sa jeunesse par la misère humaine. Pasteur à la Force, il fonde entre 1848 et 1881 neuf asiles pour accueillir des aveugles, des orphelins, des infirmes, des épileptiques, des handicapés mentaux et des personnes âgées sans ressources. Ses procédés curatifs sont très modernes et inventifs.

3.3.2. Les Diaconesses

Pour répondre à la misère hospitalière du XIX^e siècle, des communautés de femmes sont fondées qui consacrent leur vie dans un esprit de charité, de sainteté et d'unité pour le service de Dieu et du prochain. Reuilly (1841), Strasbourg (1842), St-Loup (1842) sont dans nos régions les principaux centres de cette diaconie féminine qui a compté jusqu'à plus de 70'000 diaconesses dans le monde.

Pour ce qui est de St-Loup, le lieu le plus proche de Lausanne, il apparaît clairement que son fondateur, Louis Germond, a été motivé par sa réflexion à propos du Réveil qui l'a encouragé à propager un christianisme plus pratique et d'autre part, par l'expérience de la maladie. Ce qu'il attend des diaconesses c'est une évangélisation par l'acte, comme il l'écrit dans un rapport annuel de la Société évangélique de Lausanne :

“ Combien leurs cœurs s'ouvriraient, s'ils vous voyaient disposés à payer de votre personne, à ôter vos gants, à refaire leur couche, à vous faire la servante du pauvre, pour l'amour de notre grand Maître ”⁴⁴.

“ Les premiers besoins du réveil nous ont jetés dans une voie trop exclusivement théologique d'où il nous importe de sortir ; car il y a un grand malheur à traiter habituellement la religion comme une affaire de l'intelligence plutôt que du cœur, et l'Évangile ne nous a pas été donné pour servir de matière à d'éternels débats... ”⁴⁵.

Cependant Valérie de Gasparin s'oppose à la création de l'institution et lui fait cinq reproches :

⁴² Texte complet dans Jacques CART, *Ibid.*, T. I, p. 193-194.

⁴³ Cf. Jean-Charles MORET, *Les sources du Réveil dans le canton de Vaud au cours du premier quart du XIX^e siècle*. Mémoire présenté à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine, juin 1989, note 11, p. 92-93.

⁴⁴ Denise FRANCILLON (dir.), *Valérie de Gasparin une conservatrice révolutionnaire*, Lausanne : École La Source, Le Mont-sur-Lausanne : Éditions Ouverture, 1994, p. 46.

⁴⁵ Louis GERMOND, *Rapports sur les diaconesses 1 de 1843*, p. 10-11 ; cité par Denise FRANCILLON, *Ibid.*, p. 47.

- la direction et l'obéissance : les institutions demandent aux diaconesses une obéissance totale au directeur qui détient tous les pouvoirs
- le célibat : le célibat imposé de fait devient vite à ses yeux un état de sainteté ; d'autre part elle insiste sur l'apport du mariage pour le développement de la personne
- la non-rémunération lui apparaît une fois de plus conduire à évaluer sur le plan religieux cet état comme supérieur à celui des personnes pratiquant la charité individuelle payante qui pourtant sont souvent plus démunies que les diaconesses
- le costume : proclame l'existence de deux ordres de chrétiens
- la dénomination : il s'agit de l'appropriation d'un titre destiné à tous les chrétiens.

La création en 1859 d'une école laïque de gardes-malades à Lausanne, La Source, est le résultat de cette controverse pour le couple de Gasparin. Les buts de cette école sont de répondre aux besoins médicaux, d'évangéliser et de former des femmes qui, par leur foi vivante, ont une vraie vocation pour donner des soins. Cette institution se distingue des autres écoles normales par la revendication, au même titre que les institutions des diaconesses, d'une vocation chrétienne pour les gardes-malades.

3.3.3. Henry Dunant, fondateur de la La Croix-Rouge

Alexis François qui a scruté pendant des années la personnalité complexe du fondateur de la Croix-Rouge écrit pour le centenaire de sa naissance :

“ Pour ce qui est de la religion, qui tient une si grande place dans son caractère, sa mysticité particulière, liée à sa vive sensibilité, a été singulièrement développée par la prédication des apôtres du second Réveil qui insiste sur l'inspiration littérale des Écritures et l'interprétation perpétuelle des prophéties bibliques par les événements de l'histoire. On ne saurait omettre, à ce propos, que Dunant a subi profondément, dans sa jeunesse, l'influence du pasteur Louis Gausson, l'auteur du fameux catéchisme sur Daniel le Prophète ”⁴⁶.

En tant qu'enfant, Henry Dunant a visité les indigents avec sa mère et plus tard il se rendra seul dans les prisons, le dimanche, pour apporter aux détenus, en même temps que l'Évangile, de captivantes causeries. Dès 1847, sous l'égide du futur fondateur de la Croix-Rouge, la **Réunion du jeudi** à Genève rassemble des jeunes pour les préparer au réveil. “ Nous voulons proclamer dans le monde cette grande vérité que tous les disciples de Jésus qui trouvent en lui leur seul refuge, leur unique justification devant Dieu, ne forment qu'une seule et unique famille spirituelle ”⁴⁷.

Puis en 1852, avec quelques jeunes ayant soif de communion fraternelle, il fonde l'**Union chrétienne de jeunes gens**, comme l'avait fait quelques années auparavant Georges Williams dans une maison de commerce de Londres (1844).

En 1855, à Paris, à l'heure où l'Alliance évangélique y tient ses assises, les deux branches s'unissent par une base commune pour former l'**Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens**. La Base de Paris stipule : “ Les Unions chrétiennes de jeunes gens ont pour but de réunir dans une même association les jeunes qui, regardant à Jésus-Christ comme leur Sauveur et leur Dieu, selon les Saintes Écritures, veulent être ses disciples dans leur foi et dans leur vie et travailler ensemble à étendre parmi les jeunes gens le règne de leur Maître ”.

De 1852 à 1860, sous l'influence de la Société évangélique, de Gausson et Merle d'Aubigné en particulier, Henry Dunant devient secrétaire de l'Alliance évangélique locale.

⁴⁶ François ALEXIS, *Un grand humanitaire : Henry Dunant, sa vie et ses œuvres 1828-1910*, Genève : CICR, 1928, p. 6. Le même auteur, vingt ans plus tard, fera à nouveau mention de cet héritage spirituel.

⁴⁷ Lettre en anglais d'Henry Dunant à W.E. Shipton, 26 février 1852, citée par Gabriel MÜTZENBERG, *À l'écoute du Réveil*, p. 238.

De Solferino où la bataille fait rage et où le spectacle de la guerre le bouleverse jusqu'au fond de l'âme, Dunant écrit ses impressions à la Comtesse de Gasparin qui s'empresse de les communiquer au public par la voie du Journal de Genève et de l'Illustration. Merle d'Aubigné, saisi par les nouvelles horribles de la bataille, en présidant l'assemblée annuelle de la Société évangélique du 29 juin 1859, improvise pour son discours d'ouverture une péroraison suscitant le soir même une offrande volontaire de quelque deux mille francs, la formation d'un **Comité pour les blessés** et l'engagement comme samaritains de trois étudiants en théologie. Un Français et deux Belges partent bientôt pour l'Italie. Le Comité s'étoffe et le 12 juillet, trois jours après la publication de sa lettre dans le Journal de Genève, Henry Dunant le rejoint en tant que membre. Le 27 juillet, le docteur Louis Appia en devient membre à son tour. Il parcourt les champs de bataille en chirurgien privé pour y distribuer les secours recueillis à Genève. Incontestablement cette œuvre temporaire issue de la Société évangélique préfigure la Croix-Rouge.

Henry Dunant ne laisse pas dormir ses impressions de bon samaritain. Il écrit " Un souvenir de Solferino " et l'envoie personnellement aux princes, aux hommes d'État, aux notables. Sans épargner ses forces, ni son temps, ni son argent, toujours prêt à partir en voyage pour les besoins de la cause, il prépare la Conférence fondatrice de 1863 et la première Convention de Genève de 1864.

Conclusion

Ce bref exposé du Réveil du XIXe siècle ainsi que l'observation de ses fruits dépassant de loin le cadre de la Suisse romande, nous a permis de faire meilleure connaissance d'une des racines du mouvement évangélique européen.

Grâce au développement de la mission et de l'action sociale, ce mouvement s'est répandu dans toute l'Europe et bien au-delà. Lors d'un récent voyage au Québec, j'ai eu l'occasion de visiter à St-Blaise sur le Richelieu, près de Montréal, le *Musée Feller*, témoin de l'établissement en ce lieu d'une œuvre missionnaire remarquable (implantation d'Eglises et création d'une école avec des facilités pour 190 personnes). Madame Feller fut envoyée au Canada en 1835 par une société missionnaire de Lausanne, accompagnée par Monsieur Roussy également lausannois, tous deux touchés par le Réveil⁴⁸.

⁴⁸ Voir J.M. CRAMP D.D. *Les Mémoires de Madame Feller* traduit de l'anglais par Vivian Laplante, Grande Ligne, P.Q.: 1964.